



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MAISONS-ALFORT/CHARENTON
SAID MAISONS-ALFORT/SAIN-MAURIC
51 RUE CARNOT
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 08 589 290 057

Référence de l'avis : 21 94 A001066 70

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

8 RUE DE BORDEAUX

94700 MAISONS ALFORT

Numéro FIP : 940 50 03 2994267789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 94053

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP MAISONS-ALFORT/CHARENTON
SAID MAISONS-ALFORT/SAIN-MAURIC
51 RUE CARNOT
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence :

20 124

Nombre de parts :

2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : ETCHEGOIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	T	2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,50
IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Pensions, retraites, rentes.....		14570		
Abattement spécial de 10%.....	-	1457		
Salaires, pensions, rentes nets.....		13113		13113
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés.....		15040		
Abattement ⁶	-	7520		
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets.....		7520		
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....				7520
Revenu brut global				20633
CSG déductible.....				- 509
Revenu imposable				20124
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
	2	2	2	0
Montant de la réduction d'impôt.....				0
Dons aux oeuvres.....	60	60	60	0
Total des réductions d'impôt²⁰				- 0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus professions non salariées ⁴⁶		7520	7520	
BASE IMPOSABLE.....		7520	7520	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....		729	564	
Total des prélèvements sociaux nets				1293

Pour information :

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2021.....

511

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³:

0

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:

CSG-CRDS	PSOL
729	564
- 724	- 560
5	4

Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :

Solde des prélèvements sociaux 2020 ⁵³:

9

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. Le montant des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source, n'est pas mis en recouvrement.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵:

20124

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Déclar. 1
11948

Plafond total de 2019.....

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2021.....

= 16062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401